

Initiatives ministérielles

Les communications sont après tout le véhicule de la compréhension. Radio-Canada, l'envie de notre monde en constante mutation, est le flambeau de notre véritable esprit national.

Le président suppléant (M. DeBlois): Conformément à l'article 38 du Règlement, il est de mon devoir d'informer la Chambre que les questions qui seront abordées ce soir au moment de l'ajournement de la Chambre sont les suivantes: le député de Comox—Alberni, les droits de la personne; le député de Saskatoon—Clark's Crossing, la taxe sur les produits et services; le député de Cape Breton—East Richmond, le projet Synfuels de la Nouvelle-Écosse.

J'accorde la parole au député d'Oshawa.

M. Mike Breagh (Oshawa): Monsieur le Président, je souhaitais intervenir dans ce débat pendant quelques minutes cet après-midi, parce que je dois admettre que j'ai été quelque peu étonné non pas seulement par les propos qui ont été tenus à la Chambre, mais aussi par la façon dont les choses ont été dites.

La plupart des députés qui font de la politique depuis quelque temps savent que la communication est à la base de tout. Si vos électeurs ne peuvent vous parler, communiquer avec vous, vous faire part de leurs préoccupations, vous ne serez pas en mesure de régler leurs difficultés.

J'ai l'impression que, si je me fie aux propos que j'ai entendus ici cet après-midi, le problème tient en partie à l'aptitude des gens à communiquer. Il se peut que la SRC constitue un des nombreux moyens dont disposent les Canadiens pour communiquer entre eux. Mais il y a une chose qui est bien évidente, si l'on se fonde sur le débat qui a eu lieu cet après-midi, c'est que nous devons apprendre à nous parler.

Je ne sais pas s'il est utile d'avoir un pays divisé, peuplé de gens incapables de communiquer entre eux, un pays qui voit surgir des partis politiques dans différentes régions alors que nous n'avons même pas la possibilité de participer aux discussions qui ont cours.

J'ai l'impression que certains des propos tenus ici cet après-midi montrent que c'est effectivement ce qui est en train de se produire, que des partis politiques sont en train de voir le jour et de se refondre suivant des points de vue nouveaux. Ce serait bien si nous avions une tribune, comme ce Parlement et comme un réseau national de communication, pour entendre leur point de vue et y répondre. Certains députés ne semblent pas vouloir écouter ce que d'autres ont à dire. Ils ne veulent pas accepter le fait que quelqu'un d'autre puisse avoir une opinion tout aussi valable que la leur.

Cet après-midi, nous avons la preuve dans ce projet de loi, dans l'enceinte de ce Parlement, que nous avons beaucoup de mal à communiquer entre nous. Je crois que nous aurions intérêt à régler ce problème, sinon, c'est la catastrophe qui nous attend. Qu'il s'agisse d'un député du Bloc québécois qui soutient que personne ne comprend le point de vue de son groupe, ou d'un député du Parti réformiste de l'Ouest canadien qui a l'impression que le reste du pays ne se donne pas la peine de l'écouter, nous devons tous reconnaître que nous devons au moins apprendre à communiquer entre nous. Il nous faut trouver une solution à certains de nos problèmes et différends. Si nous avons des désaccords réels sur des questions de fond et qui nous divisent, il faut que ce soit quelque chose que nous puissions percevoir, mais nous ne devons pas oublier de communiquer. La question qui se pose est réelle et les arguments invoqués le sont tout autant. Le problème ne tient pas à ce que quelqu'un d'autre nous aurait présenté sous un jour qui ne nous plaît pas.

• (1630)

Les choses ne sont pas faciles de nos jours, car les moyens efficaces de communication ne sont pas le long discours prononcé à la Chambre des communes, mais le clip de 20 secondes à la télévision. Que cela nous plaise ou non, personne ne peut nier que nous voyons de courtes séquences prises sur le vif qui ont beaucoup plus d'effet sur les Canadiens que tout ce que nous pouvons dire à la Chambre.

Un exemple frappant me revient en mémoire. Nous en sommes maintenant à analyser la séquence où l'on voyait des gens de Brockville, en Ontario, piétiner le drapeau québécois. Nous sommes en train d'étudier maintenant la diffusion de ce clip autour du monde, l'impact qu'il a eu sur le Québec, d'autres régions du Canada et du monde. C'est tragique. Chose curieuse, c'est la CBC qui a eu l'heureuse idée de retourner sur les lieux, un an après, et d'analyser le message que ces gens essayaient de transmettre. La plupart d'entre eux n'étaient même pas de Brockville. La plupart n'avaient pas cette idée en tête lorsqu'ils ont pris part à un incident qui a été capté dans une courte séquence vidéo diffusée ensuite dans le monde entier. Voilà pour les conséquences négatives des communications.

Quels sont les éléments positifs? Y a-t-il la moindre chance? Pendant tout le débat sur le lac Meech, j'ai été frappé de constater à quel point les Canadiens se connaissent mal les uns les autres et savaient peu de choses sur les situations très diverses dans lesquelles leurs concitoyens vivaient. Cet après-midi, j'ai entendu à la Chambre des tas de députés qui, il me semble, pensent que le problème sera réglé pour peu qu'ils réussissent à insérer quelques mots dans un projet de loi. Selon moi, ils se trompent. Je voudrais que ce soit aussi simple, mais il